

riser

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2006**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2006

DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE BUDGET 2006 EN COMPARAISON AVEC CELUI DE 2005	6
CONTRAT D'OBJECTIFS	
> OFFRIR UN SERVICE D'INFORMATION ET DE CONSEIL AUX ACTEURS DE LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE FRANCILIENNE	11
> SOUTENIR LA CRÉATION, FAVORISER LA DIFFUSION ET AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE	15
> CONTRIBUER À L'OBSERVATION CULTURELLE ET SOUTENIR L'INNOVATION CULTURELLE	25
COORDINATION DES SERVICES ARTISTIQUES	29
COMMUNICATION	31
FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	34



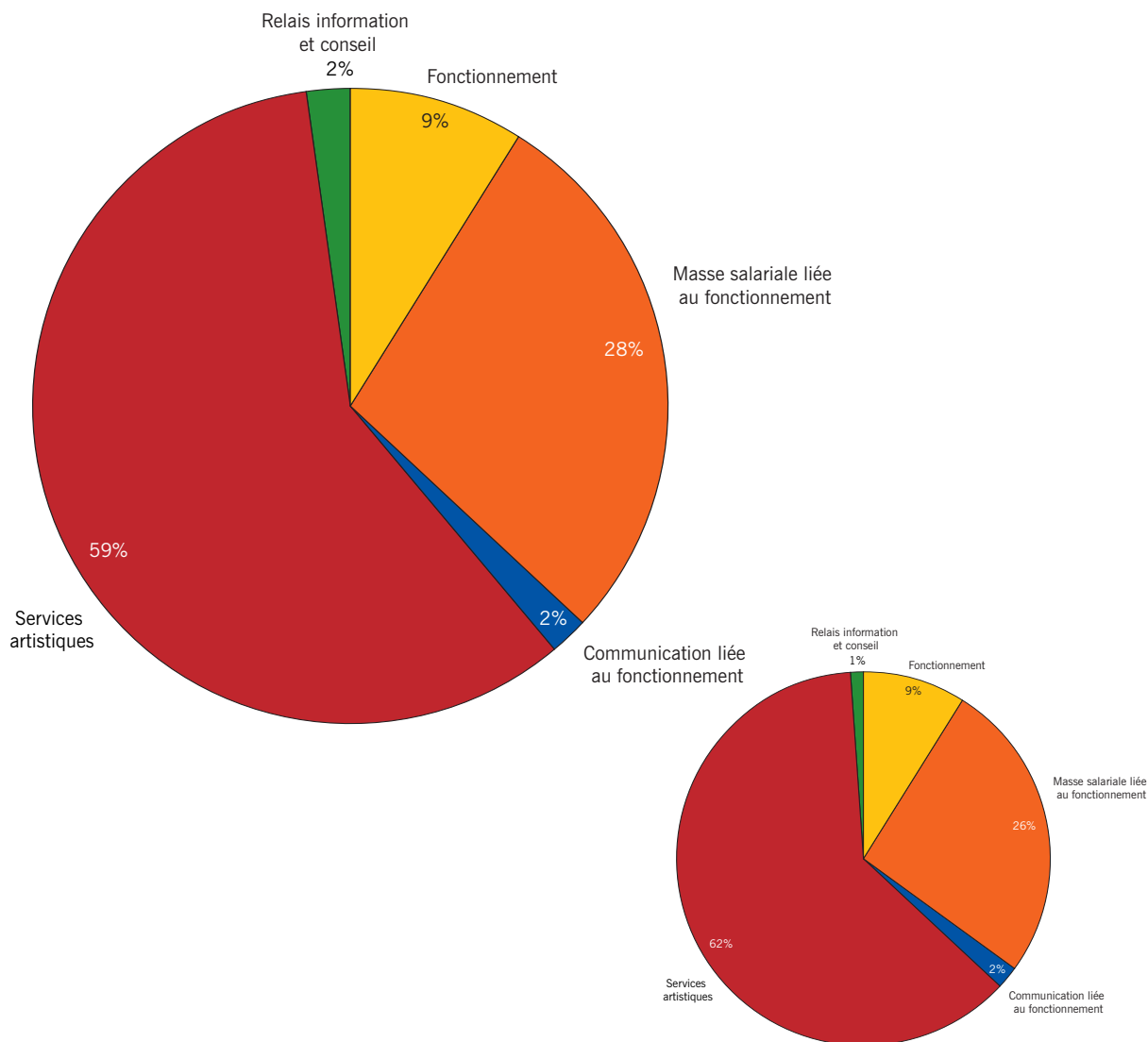


DONNÉES GÉNÉRALES
SUR LE BUDGET 2006
EN COMPARAISON AVEC CELUI DE 2005



BUDGET RÉALISÉ

COMPARAISON 2006 / 2005

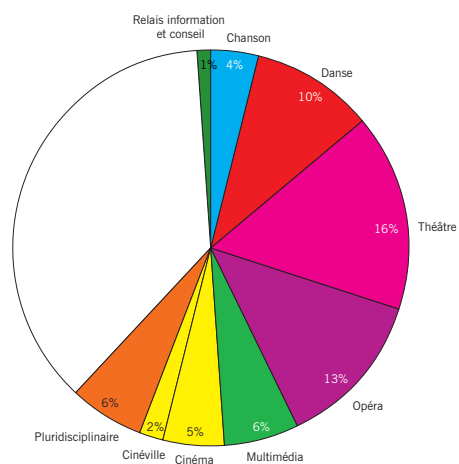
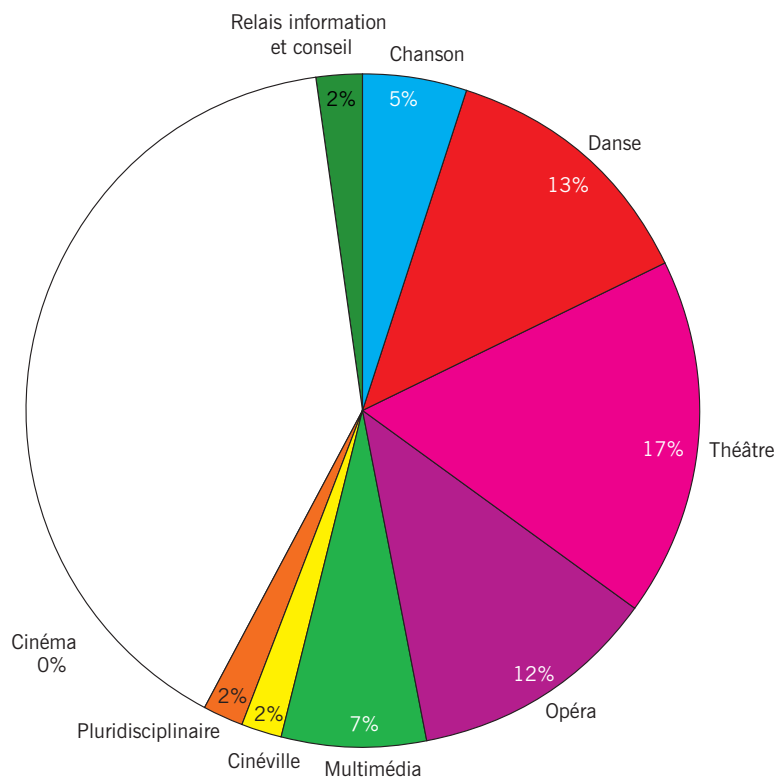


6

	2006		2005		2004	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Fonctionnement général	475 844	9	620 599	9	465 112	8
Masse salariale liée au fonctionnement	1 517 685	28	1 658 331	26	1 607 071	27
Communication liée au fonctionnement	106 136	2	105 821	2	123 605	2
Fonctionnement	2 099 666	39	2 384 751	37	2 195 788	38
Artistique	3 152 981	59	3 931 822	62	3 649 387	62
Relais information et conseil	95 865	2	40 928	1	0	0
Missions Arcadi	3 248 846	61	3 972 750	63	3 649 387	62
Total	5 348 512		6 357 501		5 845 175	

BUDGET RÉALISÉ > LECTURE PAR SERVICES

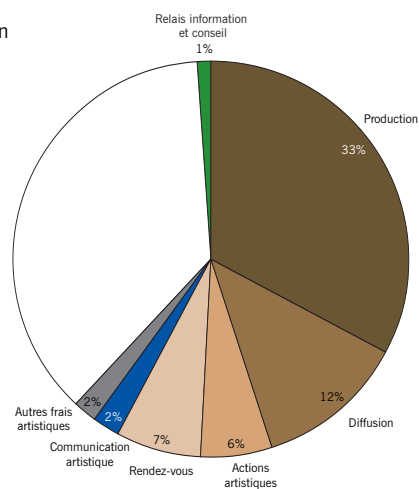
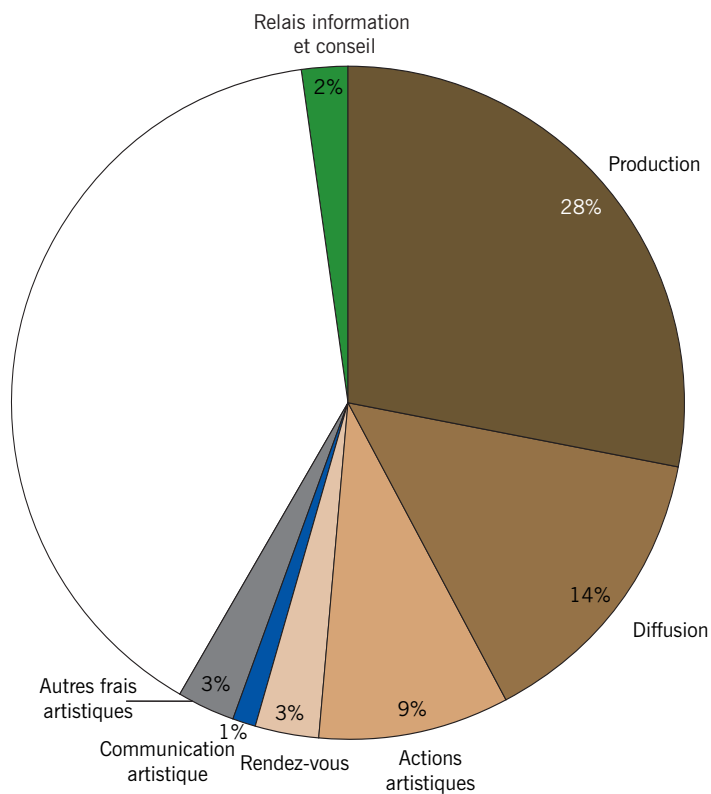
COMPARAISON 2006 / 2005



	2006		2005		2004	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Chanson	259 725	5	259 743	4	195 994	3
Danse	718 083	13	640 297	10	740 871	13
Opéra	659 804	12	820 503	13	830 704	14
Théâtre	889 671	17	1 024 611	16	905 158	15
Multimédia	385 268	7	381 810	6	339 855	6
Cinéville	119 430	2	135 488	2	122 025	2
Pluridisciplinaire	121 000	2	368 000	6	200 000	3
Relais information et conseil	95 865	2	40 928	1	0	0
Cinéma	0	0	301 371	5	314 780	5
Total	3 248 846	60	3 972 751	63	3 649 387	61

BUDGET RÉALISÉ > LECTURE PAR MISSION

COMPARAISON 2004 ET 2005



	2006		2005		2004	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Production	1 522 111	28	2 077 205	33	1 413 594	23
Diffusion	770 947	14	780 124	12	1 091 147	20
Actions artistiques	459 983	9	356 870	6	387 088	6
Rendez-vous	174 574	3	363 634	7	330 124	7
Communication artistique	79 266	1	155 029	2	226 657	4
Relais information et conseil	91 058	2	35 909	1	0	0
Frais généraux	108 853	2	141 457	1	132 592	1
Masse salariale	42 054	1	62 523	1	68 185	1
Autres frais liés à l'artistique	150 907	3	203 980	2	200 777	2
Total	3 248 846	61	3 972 751	63	3 649 387	62





OBJECTIF 1

**OFFRIR UN SERVICE D'INFORMATION
ET DE CONSEIL AUX ACTEURS DE LA VIE
ARTISTIQUE ET CULTURELLE FRANÇAILIENNE**



LE RELAIS INFORMATION ET CONSEIL

En mars 2006, ce service est devenu entièrement opérationnel, une conseillère technique ayant rejoint l'équipe, aujourd'hui composée de trois personnes.

LES DEMANDES D'INFORMATION ET DE RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

246 demandes, 40 rendez-vous

Grâce à la tenue d'une base de données, nous sommes en mesure d'analyser cette partie de l'activité du Relais.

- Répartition par discipline par ordre décroissant : Théâtre, Cinéma, Multimédia, Danse, Musique/Chanson, Pluridisciplinaire, Opéra, Cinéville, Photographie, Cirque, Conte.

En 2006 les demandes concernant la danse et le multimédia se sont accrues.

- Origine géographique dans l'ordre décroissant : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Essonne, Val-d'Oise et enfin la Seine-et-Marne.

- Nature des questionnements : financer son projet, trouver un local de répétition, trouver un lieu de travail, monter sa structure, diffuser, trouver de la ressource spécifique, questions sur l'emploi et la formation.

- › 45 % des demandes concernent le financement (dont 10 % de demande d'info sur les aides Arcadi) : aide à la création, la production, subvention au projet, au fonctionnement,

- › 13 % des demandes concernent la diffusion,

- › 6 % des demandes concernent la recherche de lieux de répétition,

- › 3 % des demandes concernent le montage d'une structure.

Le Relais a été aussi sollicité sur des demandes d'informations d'ordre plus général sur le paysage culturel francilien, sur la politique de permanence artistique, sur les missions du Relais ainsi que sur le statut d'EPCC.

Les rendez-vous accordés – le constat reste le même qu'en 2005 – concernent la plupart du temps des compagnies ou porteurs de projet en voie de professionnalisation ou celles qui ont atteint un premier stade de notoriété.

Toute l'équipe du Relais est amenée à recevoir des équipes. Les personnes sont reçues par un membre de l'équipe ou parfois par deux en fonction des questions

posées et des compétences de chacun.

Certains des questionnements qui arrivent au Relais peuvent être traités directement par mail ou par téléphone. Beaucoup de demandes web donnent lieu à un échange de mails, voire une ou plusieurs conversations téléphoniques en fonction des demandes et de l'évolution des projets.

Un outil « demande web » mis en place en février 2006 dernier permet un rapide aperçu de la nature des demandes, constitue un moyen simple d'archivage, donne une souplesse dans le traitement et laisse le temps de la réflexion et de la concertation interne.

Il n'est pas rare qu'un rendez-vous fasse l'objet d'un suivi et de contacts ultérieurs.

Au vu de ce bilan et afin d'enrichir les questionnements ainsi que le conseil, le Relais envisage à l'avenir d'organiser des rencontres collectives (petit groupe) sur des thématiques particulières avec des partenariats (Anpe spectacles, CNT...)

LES JOURNÉES D'INFORMATION

Ces journées s'adressent essentiellement aux compagnies et visent à donner des informations techniques et pratiques. L'objectif est d'en organiser au moins deux par an.

PARTAGE D'OUTILS, PARTAGE D'EMPLOI, 6 JUIN 2006

120 participants

www.arcadi.fr/telechargements/ji060606_partage.pdf

Dans le cadre de la consultation des compagnies théâtrales en Île-de-France, des compagnies ont émis le souhait de s'organiser collectivement pour répondre à leurs besoins. Cette journée d'information s'inscrit dans le processus ainsi engagé.

Deux modes d'organisation collectives ont été présentés :

- le groupement d'employeur, présenté par Sophie Le Naourès, déléguée de la Fédération Française des Groupements d'Employeurs et Jean-Paul Viot directeur de la compagnie Logomotive, membre du groupement d'employeurs Latitudes (Haute-Normandie).

- la société coopérative d'activités et d'emploi présentée par Stéphane Bossuet, directeur adjoint de l'OGACA, directeur Artenréel, première coopérative d'activités dans le secteur artistique.

COOPÉRATION CULTURELLE EUROPÉENNE,
18 DÉCEMBRE 2006

100 participants

Le compte rendu en cours de rédaction sera mis en ligne sur le site Arcadi.

Pascale Brunet, directeur de Relais Culture Europe - Centre de ressources sur l'Europe et la Culture/Point de contact national du programme Culture 2000 - a fait une présentation des enjeux, des objectifs de la politique européenne.

Marie-Salomé Daugeron, chargée de mission à Relais Culture Europe, a présenté les programmes communautaires pour la période 2007-2013 ainsi que différents dispositifs pouvant intéresser le secteur culturel (programmes, modalités de candidatures).

Le Théâtre de la marionnette à Paris ayant obtenu un financement en 2006 a présenté son expérience.

OUTILS MIS À DISPOSITION DES ÉQUIPES ARTISTIQUES FRANCILIENNES SUR LE SITE INTERNET

RÉPERTOIRE DES COMPAGNIES

500 compagnies référencées

www.arcadi.fr/repertoires/compagnies/

Cette base de données a été réalisée sur la base des renseignements recueillis à l'occasion de la Consultation pour mieux répondre aux attentes des compagnies de théâtre d'Île-de-France menée de septembre à décembre 2005. Ce répertoire - accessible en permanence aux compagnies pour une information actualisée et ouverte - va s'élargir progressivement à toutes les compagnies professionnelles souhaitant y figurer ainsi qu'à d'autres disciplines (danse...).

RÉPERTOIRE DES LIEUX

680 lieux référencés

www.arcadi.fr/repertoires/lieux/

Le Répertoire des lieux en Île-de-France a pour objectif de remplacer le Guide de la diffusion théâtrale en Île-de-France, et s'élargira à d'autres disciplines artistiques.

Une première version est actuellement présentée, qui permet de connaître sur un territoire choisi (région, départements, villes) les lieux de diffusion avec les informations principales (nom, adresse, coordonnées téléphoniques et électroniques, et site web). Il sera possible d'exporter les coordonnées de ces lieux de diffusion dans un document au format Excel.

Dans sa version définitive, la recherche pourra s'effectuer sur d'autres informations que les lieux eux-mêmes

auront renseignées : nom des personnes de l'équipe, organisme gestionnaire, disciplines artistiques (spectacle vivant, création multimédia...), temps forts, jauge, dimensions du plateau, nature du sol, équipement mis à disposition, itinéraire...

FICHES PRATIQUES

3 documents

www.arcadi.fr/publications/index.php?type=fiche

Documents techniques : groupement d'employeurs, dispositif local d'accompagnement, société coopérative d'activités et d'emploi

OUTILS COLLECTIFS POUR LES COMPAGNIES FRANCILIENNES

L'organisation plus collective et solidaire du monde des compagnies repose avant tout sur le désir de celles-ci. L'ouverture d'une réflexion sur la mutualisation peut être vécue comme une gestion de la précarité et comme l'abandon de revendications (régime de l'intermittence, hausse des budgets...).

La lecture du compte rendu de la journée d'information du 6 juin reflète bien les éléments contradictoires de ce débat.

La démarche choisie par le Relais :

À la suite des résultats de la consultation des compagnies de théâtre, Arcadi a invité toutes les compagnies à participer à une journée intitulée « partage d'outils, partage d'emplois », a organisé une rencontre avec les DLA d'Île-de-France en présence du CNAR Culture et des séances de travail régulières avec ce partenaire (et en lien avec l'un des principaux membres du CNAR, le Synavi, Syndicat National des Arts Vivants pour qui ce thème constitue un axe central).

Pendant ces temps d'échanges et de maturation, plusieurs projets de mutualisation d'emplois portés par des compagnies ont été repérés et la question des conditions de la création d'un outil commun de type groupement d'employeur (ou autre formule qui paraîtrait après étude plus adaptée) s'est naturellement posée.

Arcadi a donc décidé de faire appel aux compétences de consultants spécialisés pour, d'une part, réaliser un premier accompagnement de projets de mutualisation d'emplois existants, et, d'autre part, mener une étude d'opportunité pour la réalisation d'un outil régional de type groupement d'employeur.

Ce travail de réflexion engagé en 2006 conduira à :

- sélectionner des projets de partage d'emplois et de compétences initiés et portés par des compagnies franciliennes,
- constituer une petite équipe de consultants spécialisés travaillant en complémentarité afin d'articuler d'une part une réflexion générale sur les possibilités d'un ou de plusieurs outils communs aux compagnies et d'autre part l'accompagnement individualisé des projets déjà repérés, voire déjà avancés,
- associer les DLA, en étant au service de ceux ayant marqué leur intérêt (dont le 95 et le 94), en invitant ceux situés sur les départements où seraient situés des projets à participer à la démarche
- organiser des temps de restitution et d'échanges entre des expériences et travaux d'étude menés sur des régions différentes
- coproduire, en lien avec l'équipe de consultants mobilisés, un bilan écrit présentant et analysant les différents cas de figure rencontrés : étapes, freins et facteurs de réussite, méthodologie...
- diffuser ce bilan sous une forme pédagogique afin que les compagnies aient connaissance des questions à se poser lorsqu'elles envisagent un projet de ce type

Afin d'enrichir ce travail de réflexion, le Relais s'est rapproché de structures de l'économie sociale et solidaire ou de structures ayant engagé des réflexions sur la place de la culture dans ce secteur : INNEF (institut des nouvelles formes d'emploi), FFGE (Fédération Française des Groupements d'employeurs), Coopérer pour entreprendre (réseau des sociétés coopérative d'activités et d'emploi), Créarif, Atla et Coopaname (sociétés coopératives d'activités et d'emploi à Paris), UFISC (l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles regroupe 11 organisations professionnelles qui représentent plus de 1 500 structures développent des projets artistiques et culturels qui conjuguent une pluralité d'activités).

LA RESSOURCE EN RÉGION, LES PARTENARIATS, LA COOPÉRATION INTERRÉGIONALE

Les rencontres et séances de travail avec d'autres centres de ressources régionaux se poursuivent : l'Odia Normandie, CultureOcentre, Nantes Métropole Développement

Des manifestations ont été organisées en partenariat :

- membre du comité scientifique du colloque « Au Boulot, travail et création » organisé par « Un sourire de toi et j'quitte ma mère ».
- un des partenaires du premier forum culture Europe « Constituer l'Europe Culturelle » organisé le 30 novembre dernier par Relais Culture Europe

BUDGET

Le budget du Relais information et conseil pour 2006 s'élevait à 100 000 euros. Il a été presque entièrement consommé (95 865 euros). Les grandes masses sont les suivantes : études, enquêtes (80 % des dépenses), édition, valorisation des études (7 %), documentation et abonnements (4,5 %), journées d'information (3 %).

Remarque : Le Relais information et conseil est également responsable de la mise en œuvre de l'objectif 3, voir ci-après.



OBJECTIF 2

**SOUTENIR LA CRÉATION, FAVORISER LA DIFFUSION
ET AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION
ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE**



CHANSON

	PLAFOND PRÉVISIONNEL (DM1)	BUDGET RÉALISÉ	DIFFÉRENCE (= ou -)
Part production	129 000,00	148 794,48	+ 19 794,48
Part diffusion	67 526,00	57 709,55	- 9 816,45
Part actions artistiques	30 000,00	31 551,75	+ 1 551,75
Part manifestations	16 650,00	16 590,53	- 59,47
Total	243 176,00	254 646,31	+ 11 470,31

Ce tableau ne prends en compte que les crédits gérés directement par les services artistiques, ce qui explique la différence avec le tableau et le graphique de la page 7 qui intègre certains frais annexes.

LE SOUTIEN À LA CRÉATION : COPRODUCTIONS

Nombre d'œuvres aidées : 24

Pourcentage moyen des aides d'Arcadi : 28,84 %

LE SOUTIEN À LA PRODUCTION ET À LA DIFFUSION

Nombre d'œuvres aidées : 16

Pourcentage moyen des aides Arcadi (sur budget réalisé) : 39,18 %

Nombre de représentations : 27

Nombre de spectateurs : 1 932 spectateurs (pour 11 projets, sur 18 dates, dans 11 lieux).

Taux de fréquentation : 47,55 % (soit 1 655 spectateurs, pour une jauge globale de 3 480, pour 9 projets, sur 16 dates, dans 9 lieux).

LA DIFFUSION

Nombre d'œuvres aidées : 49

Pourcentage moyen des aides Arcadi (sur budget réalisé) : 22,66 %

Nombre de représentations : 73 sur 28 lieux différents.

Nombre de spectateurs : 5 978 spectateurs (pour 43 projets, sur 67 dates, dans 26 lieux différents).

Taux de fréquentation : 52,97 %

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Nombre d'actions, publics touchés : 13 actions pour 13 groupes différents.

LE RENDEZ-VOUS CHANSON

Nombre d'œuvres présentées : 5

Nombre de rencontres professionnelles : une rencontre « Chanson et autres langages » (cf. ateliers) ; deux master classes « Travaux en cours »

Fréquentation professionnels/publics : 317 entrées professionnelles (313 en 2005), soit 164 professionnels - dont 46 artistes (60 en 2005) et 34 diffuseurs représentant 28 lieux (37 en 2005, représentant 30 lieux), et 95 entrées payantes (170 en 2005).

COMMENTAIRE

Le budget prévisionnel 2006 était sensiblement le même que celui de 2005 qui avait bénéficié d'une augmentation de 25 %. Cette augmentation s'était alors essentiellement portée sur la production : création et premières dates parisiennes soutenues.

Le budget réalisé en 2005 pour la production intégrait le soutien aux dates parisiennes (27 332 euros), ce qui ramenait à 159 538 euros la part effectivement consacrée à la création.

Avec 148 794 euros, le réalisé 2006 est donc inférieur à celui de 2005 : situation paradoxale face à un accroissement des demandes.

Les crédits affectés à la diffusion, avec 57 709 additionnement 25 000 pour les 5 dates parisiennes soutenues et 32 709 pour la programmation et les premières parties en Île-de-France. Hors dates parisiennes, les apports en diffusion ont donc augmenté de 6 946 ; cependant, le nombre de dates soutenues a considérablement augmenté (39 en 2005, 73 en 2006), l'apport moyen a donc diminué : 448 euros par projet au lieu de 660.

Ce constat s'interprète par l'accroissement de la demande des lieux, confrontés à la fois à des difficultés budgétaires et à une augmentation notable du prix des spectacles, particulièrement depuis l'été 2006.

Les Actions Artistiques, après le creux de 2005, retrouvent leur dynamique de développement.

DANSE

	PLAFOND PRÉVISIONNEL (DM1)	BUDGET RÉALISÉ	DIFFÉRENCE (= ou -)
Part production	180 000,00	238 000,00	+ 58 000,00
Part diffusion	292 000,00	258 340,00	- 33 660,00
Part actions artistiques	71 770,00	71 487,76	- 282,24
Part manifestations	140 000,00	128 571,24	- 11 428,76
Total	683 770,00	696 399,00	+ 12 629,00

Ce tableau ne prends en compte que les crédits gérés directement par les services artistiques, ce qui explique la différence avec le tableau et le graphique de la page 7 qui intègre certains frais annexes.

LE SOUTIEN À LA PRODUCTION ET À LA DIFFUSION

Nombre d'œuvres aidées : 19

Pourcentage moyen des aides Arcadi (sur budget réalisé) : 24 %

LA DIFFUSION

Nombre d'œuvres aidées : 29 (23 compagnies)

Pourcentage moyen des aides Arcadi (sur budget réalisé) : 38 % (38,64 % pour 2005-2006 et 34,80 % pour 2006-2007).

Nombre de représentations : 99 dans 40 lieux.

Nombre de spectateurs : 15 002 spectateurs (10 854 pour 2005-2006 et 4 148 pour 2006-2007).

Taux de fréquentation : 62,04 %

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Nombre d'actions, publics touchés : 70 actions artistiques, pour 70 groupes différents.

HORS SAISON,

LE RENDEZ-VOUS DANSE D'ARCADI

Nombre d'œuvres présentées : 15 spectacles présentés sur 6 jours au Théâtre de la Cité internationale et à La Ferme du Buisson.

Nombre de rencontres professionnelles : une rencontre autour de l'action artistique en danse (cf. ateliers).

Public : 4 618 places vendues, taux de remplissage : 97,14 %

Fréquentation professionnelle : 270 professionnels dont 70 représentants de structures d'Ile-de-France (54 structures représentées), 82 représentants de structures nationales (68 structures représentées), 8 représentants de structures internationales, 69 institutionnels, 41 journalistes.

Le nombre de professionnels est pratiquement identique à 2005, avec une petite baisse des programmeurs nationaux (82 en 2006, 113 en 2005) dû au fait que l'édition 2006 n'était pas associée à la rencontre nationale danse organisée par l'ONDA comme en 2005.

Le taux de fréquentation général a augmenté (91,3 % en 2005, 97,14 % en 2006).

COMMENTAIRE

En 2005, Arcadi changeait ses modalités d'intervention. En 2006, il a trouvé une véritable cohérence dans son action, même si la demande des compagnies se fait chaque année plus importante et la présence de la danse dans les théâtres demande chaque saison un volontarisme de plus en plus aiguë.

La différence entre prévisionnel et réalisé provient de la manifestation Hors Saison, le rendez-vous danse d'Arcadi (la part de la billetterie récupérée s'est trouvée supérieure à l'année précédente et a pu être réaffectée au budget global).

Par ailleurs le budget primitif fait une place importante à la diffusion, mais sa réalisation varie beaucoup selon les demandes des théâtres. De plus nos aides sont désormais modulées en fonction de leurs capacités économiques et de leurs prises de risques. Il a ainsi été possible de répondre à toutes les demandes, tout en pouvant redéployer des crédits sur nos apports en coproduction afin de répondre à la sollicitation croissante des compagnies.



OPÉRA

	PLAFOND PRÉVISIONNEL (DM1)	BUDGET RÉALISÉ	DIFFÉRENCE (= ou -)
Part production	235 384,00	235 384,00	0
Part diffusion	452 259,00	389 486,07	- 62 772,93
Part actions artistiques	48 000,00	39 570,60	- 8 429,40
Total	735 643,00	664 440,67	- 71 202,33

Ce tableau ne prends en compte que les crédits gérés directement par les services artistiques, ce qui explique la différence avec le tableau et le graphique de la page 7 qui intègre certains frais annexes.

LE SOUTIEN À LA PRODUCTION ET À LA DIFFUSION

Nombre d'œuvres aidées : 17

(7 pour 2005-2006, 10 pour 2006-2007)

Pourcentage des aides Arcadi en coproduction (sur budget prévisionnel) :

Pour 2005-2006 : 4,29 % en moyenne (pour 3 projets 2005-2006)

Pour 2006-2007 : 10,4 % (minimum : 2,02 % ; maximum : 15,25 %)

Pourcentage moyen des aides Arcadi en diffusion : 35 %

Nombre de représentations : 102 dans 44 lieux

Pour 2005-2006 : 32 représentations dans 14 lieux différents

Pour 2006-2007 : 70 représentations dans 30 lieux différents

Nombre de spectateurs : 17 914 spectateurs

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Nombre d'actions, publics touchés : 92 rencontres dont 25 actions artistiques innovantes. Ces différentes actions ont été conduites dans 18 théâtres franciliens avec la complicité de 8 compagnies lyriques pour plus de 1 000 personnes concernées.

COMMENTAIRE

C'est un constat très positif qui marque l'activité du service Opéra pour 2006 grâce à l'augmentation de plus de 50 % de la diffusion des productions lyriques en Région Île-de-France pour la saison 2006-2007 par rapport à la saison 2005-2006.

Cet effort a été accompagné par un travail de promotion de développement des séries lyriques dans les structures franciliennes, cette dynamique de travail devrait perdurer sur les saisons lyriques à venir ; nous comptons de nouveaux théâtres venus rejoindre notre réseau de partenaires fidèles.

Concernant la diffusion, la différence entre le budget prévisionnel et le budget réalisé peut s'expliquer par l'annulation tardive de trois productions lyriques programmées dans la saison 2006-2007, annulant de fait la diffusion prévue de ces spectacles.

De même, les actions artistiques prévues autour de ces productions avaient été budgétées et par voie de conséquence, celles-ci n'ont pu être réalisées.

Les apports d'Arcadi sont modulés au fur et à mesure de l'avancement des projets. C'est ainsi que la production de la Carmencita ayant d'emblée remporté un vif intérêt auprès des programmateurs, il ne semblait pas nécessaire d'apporter une aide plus importante en termes de diffusion à cette production. À l'inverse, La Vita Humana, ouvrage plus confidentiel, a nécessité un soutien plus conséquent.

THÉÂTRE

	PLAFOND PRÉVISIONNEL (DM1)	BUDGET RÉALISÉ	DIFFÉRENCE (= ou -)
Part production	630 000,00	610 000,00	- 20 000,00
Part diffusion	114 000,00	114 000,00	0,00
Part actions artistiques	144 133,00	162 276,00	+ 18 143,00
Total	888 133,00	886 276,00	- 1 857,00

Ce tableau ne prends en compte que les crédits gérés directement par les services artistiques, ce qui explique la différence avec le tableau et le graphique de la page 7 qui intègre certains frais annexes.

LE SOUTIEN À LA CRÉATION : COPRODUCTIONS

Nombre d'œuvres aidées : 32
Pourcentage moyen des aides Arcadi : 17, 75 %
Nombre de représentations : 611

LA DIFFUSION

Nombre d'œuvres aidées : 11
Pourcentage moyen des aides Arcadi (sur budget réalisé) : 18, 65 %
Nombre de représentations : 402

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Nombre d'actions, publics touchés : 25 actions de sensibilisation du public singulières et innovantes réalisées avec des artistes en accompagnement de leur programmation.

COMMENTAIRE

Le budget Théâtre 2006 est pour ainsi dire constant par rapport à celui de 2005 (900 000 euros). Il ne prend pas en compte et ne répond pas à un accroissement des demandes qui nous parviennent, notamment en matière d'aide en coproduction (189 demandes en 2006 pour 139 en 2005). Cet accroissement de demandes se constate aussi, pour ce qui est des Actions Artistiques, domaine dans lequel on observe une volonté, de la part des lieux et des équipes artistiques, d'environner l'accueil de spectacles (pour des exploitations plus longues notamment) d'actions de sensibilisation du public. Dans cette économie constante, nous avons toutefois veillé à une augmentation du nombre des représentations pour les spectacles soutenus (tant pour la création que la diffusion) et à une constance dans le nombre des théâtres d'Île-de-France partenaires (59 en 2006).

MULTIMÉDIA

	PLAFOND PRÉVISIONNEL (DM1)	BUDGET RÉALISÉ	DIFFÉRENCE (= ou -)
Part production	175 000,00	159 700,00	- 15 300,00
Part diffusion	20 000,00	4 504,00	- 15 500,00
Part actions artistiques	12 500,00	39 196,00	+ 22 196,00
Part manifestations	80 425,00	79 394,00	- 1 031,00
Total	287 925,00	282 784,00	- 9 635,00

Ce tableau ne prends en compte que les crédits gérés directement par les services artistiques, ce qui explique la différence avec le tableau et le graphique de la page 7 qui intègre certains frais annexes.

LE SOUTIEN À LA CRÉATION : COPRODUCTIONS

Nombre d'œuvres aidées : 24 (17 en 2005)
Pourcentage moyen des aides Arcadi : 43,04 %

Installations : 8 (dont 2 dispositifs interactifs)
Films (courts métrages hybrides, films expérimentaux) : 9
Minis série : 1
Performance/Spectacle vivant : 1
DVD-Rom : 3
DVD : 2

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Nombre d'actions, publics touchés : 3 actions
XposeLive, 1 atelier de création interactive sur 5 jours, public d'enfants handicapés, Le Cube.
Cycle de formation, Ecole VJ : initiation aux techniques du Vjing, plusieurs séances, saison 2006-2007, Espace Château-Landon.
Public touché : personnes souhaitant s'initier aux techniques du Vjing, pas de connaissance particulière demandée en amont.

ACTION EXEMPLAIRE

Opération Ném@Rurart
En coproduction avec Rurart
Série d'actions artistiques dans trois régions, par la coproduction d'un DVD Florilège Ném@, sélection d'œuvres représentatives de la création numérique contemporaine contenant également making off et fiches pédagogiques. En s'appuyant sur Rurart et son réseau de partenaires, Ném@ propose la diffusion en Poitou-Charentes, Franche Comté et Languedoc-Roussillon d'une sélection d'œuvres représentatives de la création numérique contemporaine. Une trentaine de diffusions sont programmées dans ces trois régions.

NÉMO, LE RENDEZ-VOUS MULTIMÉDIA

47 séances dans 4 lieux (Espace Pierre Cardin - Le Cube - Mains d'œuvres - Espace 1789).

111 films diffusés dans le « Panorama international »
234 films diffusés dans les sections « Focus » et « Voir ailleurs ».

Un exposition à l'Espace Paul Ricard avec 9 installations
Une exposition sans la Galerie Agnès B avec 2 installations.

Une performance à l'Espace Pierre Cardin.

Sept workshops ou rencontres professionnelles à l'Espace Pierre Cardin et au Cube.

Six festival étrangers invités.

Une décentralisation à Montréal (Ném@Elektra).

Environ 10 000 spectateurs et professionnels.

L'édition 2006 s'est déroulée hors du Forum des Images et s'est déployée sur 5 lieux. L'exposition qui est d'habitude collée à l'événement n'a vraisemblablement pas bénéficié de l'effet festival. Il y a eu moins de séances qu'en 2005 (102 au Forum des Images), mais la décentralisation s'est avérée efficace notamment au Cube, où nous continuerons désormais à exploiter la manifestation à part entière.

La baisse de fréquentation est très réelle (de moitié environ) mais les circonstances étaient très particulières (période de vacances scolaires, éclatement des lieux, lieux manquant de notoriété pour le grand public, y compris l'Espace Pierre Cardin).

COMMENTAIRE

Les choix effectués par le comité artistique de l'Acme confirment cette année encore leur pertinence : nombre de productions ont été sélectionnées ou ont reçu des prix lors de festivals internationaux, *Silence is Golden*, *Flesh*, *Obras*, *Empire*, etc.

L'écart entre le budget prévisionnel et le réalisé est assez faible. Il faut noter d'abord que la plupart des œuvres coproduites (les courts métrages hybrides, les DVD expérimentaux, et les installations interactives) sont souvent des productions longues réalisées sur plusieurs années. Seules les productions de spectacle vivant intégrant le multimédia sont initiées et achevées durant une saison (par exemple « l'espace d'un instant » de Kitsou Dubois). On peut ensuite considérer que des opérations telles que Némó, Némó@Mac et Némó@Elektra ont permis la diffusion d'œuvres coproduites par Arcadi. À titre d'exemple, l'opération Némó@Mac a été comptabilisée en « manifestation » mais aurait pu être aussi bien comptabilisée sur le budget diffusion.

Pour mémoire l'exposition *Cinéma d'ameublement* réalisée à l'espace Paul Ricard pour Némó 2006 était composée dans sa quasi-totalité d'œuvres issues de l'Acme.

CINÉVILLE

	PLAFOND PRÉVISIONNEL (DM1)	BUDGET RÉALISÉ	VARIATION PRÉVISION/RÉALISÉ
2004	148 749,00	87 529,00	-39,8 %
2005	132 995,00	125 449,00	-5,2 %
2006	118 943,00	116 242,00	-2,2 %

Ce tableau ne prends en compte que les crédits gérés directement par les services artistiques, ce qui explique la différence avec le tableau et le graphique de la page 7 qui intègre certains frais annexes.

TROIS VOLETS D'ACTION SONT MIS EN PLACE DANS CHAQUE SITE PARTENAIRE GRÂCE AU DISPOSITIF

Ateliers de pratique artistique : 22 sur 28 sites

Séances spéciales : 11 sur 28 sites

Séances en plein air : 24 sur 28 sites

Tous les sites en conventionnement avec Arcadi pour l'année 2006 sont en contrat de ville, y compris les sites parisiens intra-muros.

FRÉQUENTATION PAR VOLETS D'ACTION

Moyenne de fréquentation pour les séances en plein air : 174 personnes contre 144 en 2005.

Moyenne de fréquentation pour les séances spéciales : 40 personnes contre 47 en 2005.

Moyenne de fréquentation pour les ateliers de pratique artistique : 13 participants par atelier contre 11 en 2005
Concernant la fréquentation, on observe une baisse de moyenne de fréquentation par rapport à 2005 uniquement sur un volet d'action : les séances spéciales avec invités.

Cependant, ce résultat est à pondérer puisque celui-ci inclut dans son calcul une séance à fréquentation nulle due à la défection de la structure « encadrant » les publics concernés par cette action (Service jeunesse – ville de Saint Gratien). Si on exclue cette séance, on retombe sur une moyenne quasi identique à 2005 (45 spectateurs par séance).

COMMENTAIRE

L'édition 2006 du dispositif Un été au Ciné/Cinéville qui coïncide avec l'achèvement du cycle « Mémoires urbaines » voit se confirmer des tendances positives déjà amorcées depuis quatre ans :

- Une structuration du réseau régional avec une fidélisation croissante des sites partenaires et la constitution d'un cœur de réseau d'une quinzaine de villes ou structures partenaires depuis plus de trois années consécutives.

- Une consolidation des partenariats à plusieurs niveaux : national (projets menés en collaboration avec d'autres structures - Agence du court, ADRC - par exemple) ; régional, à travers des partenariats avec certains opérateurs départementaux, en particulier les réseaux de salles ; local, du fait d'un travail plus resserré avec les équipes en charge du développement local culturel et artistique sur chaque site concerné par l'opération Mémoires urbaines.

- Une perception positive des partenaires locaux du travail de coordination et de montage de projets mené par Arcadi en qualité d'opérateur régional.

- Une adhésion très forte de l'ensemble des porteurs de projet s'accroissant au fil des éditions de l'ensemble à la proposition thématique « mémoire et cinéma ».

- Un plus grand dynamisme des partenaires locaux durant leur première année d'intégration au dispositif.

- Un réel élargissement des publics s'accompagnant d'une ouverture à la mixité sociale et à la dimension intergénérationnelle.

- Une articulation systématique entre le voir et le faire qui permet de développer dans chaque site un projet conçu au plus près des attentes de l'ensemble des acteurs du dispositif.

- Des ateliers « en regard croisés » avec des partenaires internationaux conçus dans la durée.

- Une attention particulière portée à la qualité pluridisciplinaire des projets en lien avec les autres secteurs artistiques et la médiation des actions artistiques d'Arcadi.

Chaque année, une évaluation permet tout à la fois de dresser un bilan au regard des objectifs affichés, d'évaluer les résultats des changements effectués et de pointer les difficultés rencontrées.

Ce document complet et détaillé qui comporte une partie chiffrée importante est disponible dès maintenant auprès du service d'éducation à l'image d'Arcadi.

PLURIDISCIPLINAIRE

Depuis septembre 2005, le parcours d'un projet pluridisciplinaire fait l'objet d'une expérimentation. L'entrée d'un projet pluridisciplinaire se fait par un service artistique.

Les critères d'un projet pluridisciplinaire sont les suivants :

Réelle hybridation entre deux langages artistiques (exemple : la scène et l'image),
Double légitimation (services artistiques et assemblée collégiale) sur l'intérêt du point de vue de la création.

Nouvelle approche pour ces projets innovants (et non pas de poser une case administrative de plus).

Cette approche doit reposer sur les notions de laboratoire, souplesse d'intervention et illustre l'objectif de veille artistique fixé à l'établissement.

Ces projets sont identifiés « Pluridisciplinaire » sur le site et dans nos différents supports, sans pour autant ouvrir une nouvelle entrée aux projets artistiques.

Une fois un projet repéré comme pluridisciplinaire par les services concernés, la coordinatrice des services artistiques prépare son passage en comité artistique.

	PLAFOND PRÉVISIONNEL (DM1)	BUDGET RÉALISÉ	DIFFÉRENCE (= ou -)
Part production	111 000,00	124 000,00	+ 13 000,00
Part diffusion	0,00	0,00	0,00
Part actions artistiques	0,00	0,00	0,00
Part manifestations	0,00	0,00	0,00
Total	111 000,00	124 000,00	+ 13 000,00

Ce tableau ne prends en compte que les crédits gérés directement par les services artistiques, ce qui explique la différence avec le tableau et le graphique de la page 7 qui intègre certains frais annexes.

L'écart de 13000 euros entre le prévisionnel et le réalisé correspond à l'ajout de chacun des services composant le comité artistique pluridisciplinaire de 1857 euros (x 7 = 13000 euros), afin de coproduire Écorces de peine.

Les projets aidés en 2006 : 5

Pourcentage d'apport Arcadi sur BP

Moyenne : 19,2 %

Mini : 3 % (M. de Pourceaugnac)

Maxi : 38 % (Écorces de peine)

Pourcentage d'apport Arcadi sur BR

Moyenne : 20,6 %

› 2008 Vallée

Philippe Katerine et Mathilde Monnier

› DVD Momo

Opéra pour enfants, composé par Pascal Dusapin

› DVD One Flat Thing Reproduced

De William Forsythe

Publication en 2007 chez Gallimard.

Diffusion le 24 décembre 2006 sur Arte

› Monsieur de Pourceaugnac

De Molière et Lully, mise en scène Sandrine Anglade

› Écorces de peine

Conception de D' de Kabal. Avec D' de Kabal, auteur, slameur, comédien, Didier Firmin, danseur et Eklips, Human beat box.



OBJECTIF 3

**CONTRIBUER À L'OBSERVATION CULTURELLE
ET SOUTENIR L'INNOVATION CULTURELLE**



CONTRIBUER À L'OBSERVATION CULTURELLE... ET SOUTENIR L'INNOVATION CULTURELLE

Les études ou enquêtes conduites par Le Relais information et conseil ont pour fonction essentielle de produire des connaissances sur l'activité culturelle régionale par un inventaire des ressources déjà existantes et par la réalisation d'enquêtes et d'études.

CONSULTATION DES COMPAGNIES THÉÂTRALES EN ÎLE-DE-FRANCE

800 compagnies professionnelles - 461 réponses
www.arcadi.fr/telechargements/arcadi_consul_cie_th.pdf

Les résultats de la consultation ont été connus en mars 2006. Ils ont été publiés sous forme de synthèse. Le rapport complet qui présente les tableaux statistiques complets, des comptes rendus d'entretiens et des extraits de témoignages et propositions formulés par les compagnies, étant téléchargeable sur le site d'Arcadi. L'ensemble des compagnies ayant répondu ont été destinataires de la synthèse ainsi que leurs partenaires. La production et la mise à disposition de ces données ont permis entre autres :

- de réunir des représentants du ministère de la culture (Drac et DMDTS), du Conseil Régional, de l'ANPE-Culture Spectacles, du CNT, du Syndeac, du Synavi et de Act'art 77 afin qu'ils puissent se saisir des résultats, en accompagner la restitution et imaginer des propositions d'actions concertées,
- de nouer un point de rencontre entre acteurs et chercheurs : en effet, l'Université Paris 8, sous la direction de Philippe Henry a mis en place un séminaire de Master 2 - dans le cadre du Master Arts-mention Arts de la scène, intitulé « Logiques économiques et sociales du projet théâtral »,
- d'échanger au sein d'une commission du Ministère de la culture composée de conseillers théâtre de Drac ainsi que d'inspecteurs de la Dmdts,
- de collaborer avec l'Adiam Val d'Oise qui souhaite mener un travail auprès des compagnies de théâtre aidées par le département,
- d'échanger avec le Synavi Île-de-France sur l'organisation d'un réseau d'échanges,
- de réunir l'ensemble des DLA (dispositif locaux d'accompagnement) afin de sensibiliser les compagnies à ce dispositif d'expertise et de conseil.

Un processus en cours :

Décidée au moment de la création du Relais information et conseil, la consultation avait pour objectif de fournir des informations afin d'imaginer de nouvelles ressources et des outils à destination des compagnies. C'est sur cette base que le Relais a construit ses actions et interventions au cours de l'année 2006 : journées d'informations, fiches pratiques, répertoire des compagnies, étude sur bureaux de production, espace de travail et de répétition... qui sont développées dans ce bilan.

PROGRAMME D'ÉTUDES OU D'ENQUÊTE SUR 2006-2007

5 projets en cours

Rappel : Dans le cadre des missions du service Relais Information et Conseil, Arcadi produit des connaissances sur l'activité artistique et culturelle régionale par un inventaire des ressources déjà existantes et par la réalisation d'enquêtes et d'études. Les champs d'études abordés ont pour fonction essentielle de nourrir la mise en œuvre d'actions d'accompagnement des équipes franciliennes et de créer une plus grande dynamique entre les acteurs sur un territoire.

CONSULTATION DES COMPAGNIES CHORÉGRAPHIQUES ET ÉTAT DE LA DIFFUSION DANSE EN ÎLE-DE FRANCE

Prestataire : Opale

Arcadi a décidé de réaliser une enquête auprès des compagnies de danse d'Île-de-France et de leurs partenaires afin de réunir des informations concernant l'état de la création et de la diffusion en Région, ainsi que d'identifier les moyens appropriés pour soutenir son développement. Les deux services danse et relais information et conseil collaborent étroitement pour la mise en œuvre de ce travail sur la danse en Île-de-France.

Avec l'expérience de la consultation auprès des compagnies de théâtre, la méthodologie s'est enrichie : l'élaboration du questionnaire à destination des compagnies a été élaboré après une large concertation, un point sur la diffusion danse en Île-de-France pourra être dressé grâce à la qualité des informations produites par le service danse de la Drac, un volet qualitatif fait de nombreux entretiens permettra d'enrichir la connaissance chiffrée du secteur.

Dès le départ, le service danse de la Drac Île-de-France s'est associé à la démarche en mettant à disposition du prestataire un ensemble de données : tableaux mensuels récapitulatifs des spectacles diffusés en Île-de-France de 2003 à 2006 (outil à destination des membres de la commission consultative, aides aux compagnies conventionnées ou en aide au projet).

D'autre part, un comité de pilotage a été constitué : service danse de la DRAC Ile-de-France, département des métiers et maison des compagnies du CND ainsi que des représentants des 7 départements et de la ville de Paris. De plus, un ensemble de rencontre de personnes et structures ressources du secteur danse ont été organisées : Micadanses, Christophe Martin et Pascal Delabouglise ; Ministère de la Culture, DMDTS-Inspection, Philippe Le Moal ; Les Chorégraphes associés, Alexis Manuel ; ONDA, Solange Dondi ; Danse dense, Annette Jeannot et Jean-François Munnier ; SACD, Daniel Larrieu ; Synavi National, Jean-Claude Carles ; Syndeac, Stéphane Chouin, Dominique Rebaud et Zaza Disdier ; Rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis, Anita Mathieu ; CDC du Val de Marne-Biennale du Val-de-Marne, Michel Caserta. Ce processus de large concertation devrait aboutir à une série de résultats qui seront disponibles à partir de la fin mai 2007.

RECHERCHE-ACTION SUR LES TERRITOIRES FRANCILIENS CONCERNÉS PAR LE PROGRAMME URBAN II

Prestataire : Relais Culture Europe

Arcadi et le Relais Culture Europe ont décidé de mener une recherche-action permettant de conforter la mission ressources sur l'Europe et la Culture et de dégager des points de force visant à l'intégration de la dimension culturelle dans des logiques de stratégies territoriales en lien avec les questions d'innovation, d'emploi et de cohésion sociale. Au sein de la politique régionale de l'Union européenne (période 2000-2006), l'initiative Urban II vise à soutenir la régénération économique et sociale des quartiers en difficulté dans les grandes agglomérations. Sur la base de critères économiques et sociaux précisés par la Commission européenne, elle se concentre, au niveau communautaire, sur soixante-dix sites. En France, un total de neuf sites est concerné, dont quatre en Île-de-France. Il s'agit de : Clichy-Montfermeil, Grigny-Viry/Châtillon, Mantes-la-Jolie/Mantes-la-Ville et Le Val de Seine/Les Mureaux. À partir d'un bilan de l'initiative Urban II, il s'agira d'élaborer un certain nombre de préconisations/recommandations à investir pour les futurs territoires Urban en Ile-de-France. Nous proposons d'explorer notamment le lien « Culture et innovation » (avec ses conséquences sur l'emploi et la qualité des

emplois culturels) et la prise en compte de la dimension territoriale et sociale pour les acteurs culturels. L'étude devra déboucher au final sur une proposition de dispositif(s) d'action.

ÉTUDE PARTICIPATIVE SUR LES BUREAUX DE PRODUCTION

Prestataire : La Belle Ouvrage

En juillet 2006, Arcadi organisait à Avignon un atelier sur les questions de production avec la collaboration de Pascale Chaumet, auteur du mémoire « La responsabilité de la production, les conditions d'un transfert ». À l'automne 2006, paraissait une enquête sur « l'accompagnement des artistes » réalisée par l'ONDA à la demande du Ministère de la Culture. Aussi, il a été décidé de contribuer à l'étude participative initié par La Belle Ouvrage afin de poursuivre la réflexion de l'établissement sur les questions de production et d'accompagnement des artistes dans le champ du spectacle vivant. Depuis quelques années, les formes d'organisation appelées « bureau de production » se développent et se mettent à jouer un rôle dans le paysage culturel. D'une part, l'État ainsi que les collectivités locales s'y intéressent de plus en plus, d'autre part les nouveaux arrivants dans la profession en charge de l'accompagnement des équipes et de l'administration des projets souhaitent souvent s'organiser sous cette forme. Mais qu'en est-il réellement de la place qu'occupent ces structures aujourd'hui ? Quels sont leurs modes concrets de fonctionnement, leur économie ? Leurs effets sur l'emploi, la formation ? Il semble important aujourd'hui de donner une meilleure lisibilité à cette activité et de poser quelques pistes de réflexions. Le Centre National du Théâtre s'est associé à cette démarche. Une journée de restitution aura lieu en juin prochain à Paris.

ÉTAT DES LIEUX ET RÉTROSPECTIVE :

E.P.S. VILLE-EVRARD

Prestataire : Bernard Latarjet Conseils

Les besoins en lieux de travail, de répétition et de fabrique ont été particulièrement identifiés dans les réponses à la consultation des compagnies de théâtre réalisée en 2005. Aussi, l'hypothèse d'une nouvelle affectation de certains espaces du domaine hospitalier de Ville-Evrard suscite l'intérêt d'Arcadi qui travaille en liaison étroite avec ces compagnies. À ce titre, en 2006, Arcadi commande à Bernard Latarjet une brève étude en forme d'état des lieux et de rétrospective des interventions culturelles et artistiques sur le domaine de l'Établissement public de santé (E.P.S.) de Ville-Evrard afin d'établir des repères et des conseils utiles dans les choix de programmation futurs du site.

LES POLITIQUES EN FAVEUR DU SPECTACLE VIVANT MENÉES PAR LES CONSEILS RÉGIONAUX

Prestataire : Observatoire des politiques culturelles

Arcadi participe à un groupe de travail animé par l'Onda qui a pour objectif d'aboutir à des propositions concrètes en matière de diffusion du spectacle vivant, notamment par une coordination des organismes régionaux concernés. À cette occasion, l'établissement a fait le constat d'une certaine diversité des interventions régionales et noté en particulier qu'on ne disposait à l'heure actuelle d'aucun état des lieux des modalités d'intervention et d'accompagnement de la vie artistique en région et au-delà des frontières administratives. Aussi, Arcadi a commandé à l'OPC une enquête sur un État des lieux de la politique de soutien au spectacle vivant des conseils régionaux afin d'alimenter la réflexion de l'établissement et de ses partenaires sur les questions de diffusion, y compris au-delà du territoire francilien. La mission consiste à dresser un état des lieux des politiques menées par les conseils régionaux en faveur du spectacle vivant, dans une perspective dynamique.

Les conclusions définitives seront livrées au printemps 2007. L'Association des Régions de France (A.R.F.) s'est associée à cet état des lieux.

COORDINATION DES SERVICES ARTISTIQUES

Depuis septembre 2005, il existe au sein d'Arcadi une coordination des services artistiques. Cette coordination, menée par la responsable de la communication de l'établissement, permet d'harmoniser les modes de fonctionnements selon les objectifs d'Arcadi.

Elle s'appuie sur des actions concrètes

DES GROUPES DE RÉFLEXION INTERNES

Organisation et animation de groupes de réflexion associant deux ou plusieurs services artistiques ou même plusieurs personnes de l'équipe sur des thématiques transversales et pluridisciplinaires. Certaines thématiques imposent de se réunir périodiquement dans l'année, notamment les analyses du territoire de l'Île-de-France, la préparation d'un séminaire interne, les ébauches de thématiques pour ateliers...

LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Organisation et animation de rencontres réunissant des professionnels extérieurs et des membres de l'équipe d'Arcadi liées aux groupes de réflexion internes. Elles sont organisées en cohérence avec les journées d'information du Relais information et conseil.

LES PROJETS PLURIDISCIPLINAIRES

Mise en réseau des services artistiques d'Arcadi pour l'examen des projets susceptibles d'être soutenus par l'établissement et associant plusieurs champs ou langages artistiques (cf. chapitre Pluridisciplinaire).

LES ATELIERS

Animation et suivi des initiatives internes ou externes, relatives aux projets artistiques transversaux d'Arcadi. En d'autres termes, organisation de toute manifestation ponctuelle engageant l'établissement dans son ensemble, sur des thématiques transversales, au-delà de l'artistique, qui concerneraient certains des services comme des projets qui mobiliseraient tous les membres de l'équipe.

Depuis juillet 2004, Arcadi organise des rencontres sous forme d'ateliers ou de journées d'information afin de maintenir une « pensée active » grâce à toutes sortes d'échanges avec les acteurs de la vie culturelle francilienne. Les réflexions internes à Arcadi sont ainsi confrontées au regard des professionnels de même que les questions d'actualité relatives à l'économie du spectacle vivant, à la diffusion et à la démocratie culturelle.

L'enjeu est de mettre en débat les modes d'intervention pertinents et efficaces au regard des objectifs poursuivis par Arcadi.

Voici la liste des ateliers organisés en 2006 dont vous pourrez retrouver les synthèses sur le site d'Arcadi :

CHANSON ET AUTRES LANGAGES

Onzième atelier. Le dimanche 29 janvier 2006 à l'Espace Jemmapes à Paris dans le cadre d'Arcadi, le Rendez-vous chanson.

On dit les chanteurs individualistes, voire égocentriques ; on dit aussi que la chanson est un langage accessible à tous, propice à toutes les rencontres. Nous avons eu envie d'interroger, à travers ce paradoxe, cette part de la chanson qui se lance à la rencontre de l'autre, qui se confronte et se risque à écouter et partager d'autres langages.

LES ACTIONS ARTISTIQUES EN DANSE CONTEMPORAINE

Douzième atelier. Le mercredi 22 février 2006 au Théâtre de la Cité internationale à Paris dans le cadre de Hors saison le rendez-vous danse d'Arcadi.

Depuis de nombreuses années, le service danse propose la mise en place d'actions artistiques liées aux œuvres qu'elle soutient.

Arcadi ayant entamé une réflexion plus large autour des actions artistiques dans le domaine de la danse contemporaine, nous souhaitons alimenter et partager notre réflexion sur le thème : Quelle place pour l'action artistique dans la formation des publics à la danse contemporaine ?

Y A-T-IL UN PRODUCTEUR DANS LA SALLE?

Le 16 juillet dernier à Avignon, Arcadi, en partenariat avec Les Inrockuptibles, a organisé un atelier sur la production afin de s'interroger sur l'efficacité de ce processus au regard des difficultés que traverse le spectacle vivant actuellement : insuffisance de la diffusion engendrant un déséquilibre économique, remise en cause du statut de l'artiste, manque de renouvellement des formes esthétiques, panne de dialogue entre artistes et directeurs d'institutions... La réponse est-elle seulement financière ? Comment rendre le processus de production plus performant ? Et d'ailleurs, quels seraient les critères d'une production performante ?

PRÉSENTATION DE SAISON AUX DIFFUSEURS D'ÎLE-DE-FRANCE, 27 NOVEMBRE 2006

Sur le modèle de la présentation de novembre 2005, les différents services artistiques d'Arcadi ont présenté les projets de création et diffusion retenus pour les mois suivants.

Arcadi réunit les théâtres franciliens sur la notion de partenariat avec les lieux, logique qui tourne autour de la série, autour de la circulation des œuvres sur le territoire ainsi que sur la notion de nouvelles actions artistiques.

Nous avons pu compter parmi notre public de la journée environ 100 Théâtres (directeurs de lieux, programmeurs) ainsi que nos partenaires : le service culture de la Région Île-de-France ainsi que nos correspondants de la Drac...

COMMUNICATION

La communication n'est ni une fonction ni un secteur isolé, sa stratégie s'établit au service du développement d'Arcadi dans son ensemble.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 2006 les responsables de la communication ont suivi un plan de communication initié dès 2004, en liens étroits avec la direction, en s'appuyant sur les fonctionnements et les informations des services artistiques, de la médiation des actions artistiques et du Relais information et conseil.

Ce plan permet d'harmoniser les modes de fonctionnements, d'adapter les objectifs de la communication aux objectifs d'Arcadi sur le premier contrat 2005-2007, ainsi que les actions et les supports qui en dépendent.

La communication comporte deux axes distincts : la communication de l'établissement, comprenant la communication interne et la communication artistique directement liée aux différents œuvres soutenues par Arcadi.

LA COMMUNICATION INTERNE

LES ACTIONS

- Les réunions internes d'information et d'organisation, une fois par mois.
- Les réunions collégiales et les collèges de programmation budgétaires, qui ont pour but de créer des synergies entre les secteurs. Elles sont le lieu de la transparence des décisions et des décisions budgétaires qui découlent des choix des comités artistiques consultatifs. Elles sont programmées au minimum une fois par mois.
- Les événements ponctuels : réunions exceptionnelles des membres de l'équipe (séminaires, réunions de direction...) ainsi que le séminaire interne 2006, organisé en une journée en juin au Théâtre Paris Villette (Paris 19e).

L'OUTIL PRINCIPAL : L'INTRANET

Ce médium est le support de référence de la communication interne. Il comporte :

- La page d'accueil ou « portail » qui symbolise le « coup d'œil » avec la page planning du jour, les actualités, les dernières coupures de presse...
- La revue de presse renseignée par la personne de l'accueil ainsi que par le Relais information et conseil, recevant les coupures de l'Argus et épluchant tous les matins la presse à laquelle Arcadi est abonné. Nous la complétons par les revues de presse fournies par les attachés de

presse. Cette revue de presse est périodiquement archivée dans des classeurs, consultables à l'accueil.

- Le planning commun à tous les membres de l'équipe
- Les actualités, comprenant les actualités d'utilité générale, que chaque membre d'Arcadi adresse au service communication qui se charge de les valider, les comptes rendu de réunions passées, les ordres du jour des réunions à venir (fixés par la direction ou la personne à l'initiative de la réunion), les notes de service (rédigées par l'administration)...

LA COMMUNICATION DE L'ÉTABLISSEMENT ET LA COMMUNICATION ARTISTIQUE

LE SITE WEB WWW.ARCADI.FR

L'année 2006 a été une année riche pour notre site web. Fruit du travail tout au long de l'année d'un large comité de pilotage, le nouveau site web a été rendu public le 16 octobre 2006.

Il bénéficie d'une nouvelle présentation et de nouvelles fonctionnalités comme une recherche plein texte sur tout le site, plus d'informations sur les spectacles, des actualités, des biographies d'artistes, une newsletter mensuelle, des formulaires de demande d'aide, un répertoire des compagnies franciliennes...

Un long travail a par ailleurs été réalisé sur le répertoire des lieux de diffusion francilien, qui ne sera rendu public qu'en 2007 (cf. page 13).

À la fin de l'année, on recensait 480 spectacles, 180 biographies, 500 compagnies ainsi que 810 abonnées à la newsletter et plus de 200 formulaires remplis.

La fréquentation se résume en deux nombres : deux millions de pages vues (2 024 877) et cinq cent mille visites (541 132) - le double par rapport à l'exercice précédent - avec des maximums quotidiens de 20 880 pages et 3 128 visites.

LES DIFFÉRENTES PUBLICATIONS

Pour sa communication artistique (différents « Rendez-vous », et revue Arcadi) ainsi que pour la communication de l'établissement, Arcadi édite des supports, en fonction de son plan de communication :

- Les brochures comparables à celles que nous avons déjà créées pour les événements Arcadi, qui ont l'avan-

tage de présenter la programmation et les mentions techniques (horaires, accès...) pour les temps forts.

- Les dossiers de presse par Rendez-vous expédiés à l'ensemble des journalistes ainsi qu'un dossier de presse Arcadi, de façon à reprendre l'historique et les axes principaux de l'établissement expédié en novembre 2006, par Opus 64.

- Un communiqué de presse par rendez-vous (C'est comme ça, Hors saison, Némo), puis par spectacles sélectionnés par les services artistiques et expédiés à 300 à 400 journalistes selon les disciplines.

- Arcadi, la revue, périodique, qui a pour but de développer la pensée d'Arcadi et de présenter équitablement les actions et les spectacles de chacun des secteurs artistiques. Ce support a l'avantage de mêler la part artistique à la part théorique d'Arcadi, en faisant parfois intervenir des journalistes ou/et des artistes dans sa rédaction. Il présente nos « temps forts », comme nos événements au même titre que des actions artistiques ou

des ateliers : toutes les actions (externes) d'Arcadi y seront développées.

Pour réaliser ce projet, Arcadi réunit depuis octobre 2005, son comité de rédaction composé des membres de l'équipe autour de la direction et du service communication, qui étudie également un plan de diffusion adapté.

- Enfin, Arcadi, a édité une lettre d'informations et l'a expédiée à des cibles choisies en interne (2 000 ex.). Le premier « numéro-papier » est sorti le 28 novembre 2005 puis dès septembre 2006, Arcadi a inauguré sa newsletter, c'est à dire une lettre d'information sous forme électronique (702 abonnés en décembre 2006).

VOLUME DES PUBLICATIONS

		Tirage	Stock au 31/12	% consommé
Brochures	Chanson	2 500	0	100 %
	Danse 2006	53 000	0	100 %
	Multimédia	20 600	2 100	90 %
Dossier	Arcadi	500	200	60 %
	Danse	950	450	53 %
	Opéra	950	450	53 %
Revue	#1	10 000	1 800	82 %
	#2	9 000	1 000	89 %
	#3	9 000	1 800	80 %
Lettre	#2	2 500	0	100 %
	#3	2 500	0	100 %
	#4	2 800	0	100 %
	#5	2 800	0	100 %
	#6	5 000	0	100 %

DES DVD, ÉDITIONS DES FILMS COPRODUIT PAR ARCADI

	Tirage	Remis	Solde
DVD One Flat Thing Reproduced		100	40 60
DVD Momo	20		
DVD Florilège Némo	165	140	25
DVD Expériences 2	165	150	15
DVD Interstices, Jean-Paul Civeyrac	75	16	59
DVD Title TK	10	2	8

Les DVD coproduits par Arcadi sont exclusivement remis à des partenaires et professionnels.

Le DVD Expériences 2 est remis durant toute l'année aux partenaires, artistes et professionnels liés à notre activité.

Le DVD Florilège Némo a été majoritairement distribué à notre partenaire Rurart pour la diffusion en Région.

Le DVD One Flat Thing Reproduced fait partie d'une collection (avec Blush de Wim Vandekeybus et Merce Cunningham) afin de monter un projet d'actions artistiques sur « l'histoire de la danse ». Ce projet est en cours d'élaboration au sein du service danse d'Arcadi.

PRESSE

BILAN NOUVELLES MODALITÉS DE TRAVAIL AVEC OPUS 64

Opus 64, bureau d'attaché de presse, se charge du suivi de la presse « artistique » d'Arcadi, pour le théâtre, la chanson, la danse, l'opéra ; mais aussi de la presse sur un angle plus institutionnel (pendant Avignon, pour présenter les modes d'interventions et le fonctionnement d'Arcadi...).

Pour le théâtre, des communiqués de presse ont été expédiés à chaque fois en 300 exemplaires, pour sensibiliser les journalistes sur des pièces et des compagnies émergentes : *Au milieu du désordre*, *Ce que j'ai vu et appris au goulag*, *4.48 Psychose*, *Tableau d'une exécution*, *Foucault 71*, *Push up*, *L'Espèce humaine*, *L'Une de l'autre*, *Sédimentation des bourrasques*, *Vies courtes*, *Célébration d'un mariage improbable*, *La douleur de la cartographe*, *M. Müller rêve*.

Pour la danse, le service a mis l'accent sur certaines jeunes compagnies ou des compagnies qui ne bénéficient pas de retombées médiatiques. Opus 64 se charge alors d'envoyer des communiqués de presse et de faire le suivi des journalistes. Paco Decina, Tomeo Vergès, Christian et François Ben Aim ont bénéficié de ce soutien presse. En particulier pour Hors saison, un travail spécifique est réalisé sur le rendez-vous danse d'Arcadi, avec l'envoi d'environ 500 communiqués de presse, suivi de l'envoi d'un dossier de presse (500 exemplaires). Opus 64 fait ensuite un suivi de tous les journalistes pendant le rendez-vous.

Sur le site web d'Arcadi, une page presse privée est spécifiquement créée pour les journalistes afin qu'ils téléchargent photos, textes...

Cf. Revue de presse de Hors saison

Pour la chanson, les communiqués de presse ont été envoyés pour soutenir le travail de ces trois chanteurs Marjolaine, Laurent Madiot et Gaspard Batlik, qui ne bénéficiaient pas du soutien d'un attaché de presse spécifique.

Pour le rendez-vous chanson, c'est Pascale Bigot qui se charge d'envoyer un communiqué de presse et de faire des relances auprès de journalistes spécialisés.

Pour l'opéra, un déjeuner de presse a été organisé en juin 2006, afin de présenter certaines productions opéra et de faire se rencontrer artistes et journalistes.

Enfin, pour le multimédia, une attachée de presse spécifique, Géraldine Cance, travaille, pendant trois mois, sur la préparation et le suivi des relations presse pour Némé, le rendez-vous multimédia d'Arcadi. Trois mois avant le début du rendez-vous est envoyé un millier de communiqués de presse. Sur le web d'Arcadi, une page presse privée est spécifiquement créée pour les journalistes afin qu'ils retrouvent des photos, des extraits vidéos et tout le matériel dont ils ont besoin. Afin de les sensibiliser encore plus un DVD leur est adressé, DVD qui reprend largement des extraits des futurs films présentés à Némé.

Cf. Revue de presse Némé

Pour l'établissement, un dossier de presse présentant toutes les œuvres et les compagnies soutenues par Arcadi pour la saison à venir est envoyé aux journalistes, à l'occasion de la présentation de saison d'Arcadi, qui s'est tenue le 26 novembre 2006.



FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement sensible n'a été réalisé en 2006, Seule une imprimante a été acquise pour 1 120,20 euros.

Des travaux de réparation dans les toilettes du bâtiment B ont également été réalisés à hauteur de 545 euros.

Ce qui correspond à un montant global d'investissement pour 2006 de 1665,20 euros.

Le défaut d'utilisation des sommes prévues dans la Décision modificative provoque un solde positif de la section d'investissement de l'exercice. Ce bénéfice reportable de 34 458 euros, pourra être utilisé les années suivantes.

LES FRAIS GÉNÉRAUX

La part la plus importante des frais généraux de l'Établissement est constituée du loyer et des charges locatives des locaux du 1 bis passage Duhesme (151 000 euros).

Les achats divers (électricité, petit matériel et équipement) et les charges diverses s'élèvent à 33 000 euros. Un suivi régulier des besoins et des offres qui nous sont proposées nous ont permis de diminuer de manière sensible ce poste (près de 34 % de diminution - 50 000 euros en 2005).

Les contrats de locations mobilières, d'assurance, d'entretien et de maintenance constituent quant à eux un montant de 107 000 euros, ce qui marque une stabilité des dépenses par rapport à 2005.

Cette stabilité se vérifie également sur les frais de réceptions et de missions de l'établissement. En effet, la consommation de 2006 est quasiment identique à celle de 2005 soit près de 65 000 euros.

Les frais d'affranchissement et de communication affichent une baisse sensible par rapport à 2005. Une surveillance accrue et rationnelle des affranchissements a permis de limiter cette consommation à 38 500 euros en 2006 contre 50 000 euros en 2005.

L'attente de la décision relative à notre statut fiscal, nous amène à provisionner cette année à nouveau le montant qui pourrait être dû pour la taxe sur les salaires de 2006 soit 97 847 euros, qui viennent s'ajouter aux 186 912 euros de 2004 et 2005.

LA MASSE SALARIALE

La masse salariale représente 28 % du Budget global.

Les salaires nets versés se répartissent comme suit :

Contrats à durée indéterminée (CDI) : 87.0 %

Contrats à durée déterminée (CDD) : 12.0 %

Contrats d'intermittence : 0.5 %

Stagiaires : 0.5 %

EFFECTIF DE 2006

L'effectif moyen à la date de la clôture de l'exercice se traduit comme suit :

PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL

	Temps Plein	Temps partagé ¹	Total en équivalent temps plein
Contrats à durée indéterminée	23	3	25,40
Fonctionnaire détaché	1		1
Contrats de remplacement ²	2		2
Contrats ponctuels			
Experts membres ³		33	0,12
Némo		13	0,06
Rendez - Vous Chanson		2	0,005
Journées d'information		1	0,005
Journalistes - Pigistes		12	0,01
Intermittents			
Communication		1	0,005
Journées d'information		1	0,005
Rendez - Vous Chanson		4	0,005
			28,62

1. Il s'agit de salariés effectuant 80 % du temps complet.

2. Les contrats de remplacement concernent le service multimédia, notamment un remplacement en cascade d'un salarié en congés sabbatique dont le retour est prévu pour le 2 mai 2007. En effet, Benoit Hické remplace Karen Benarouch sur le poste de Chargé de diffusion, elle-même remplaçant Julien Taïb (en congé sabbatique) sur son poste de Conseiller artistique.

3. Il s'agit des experts qui siègent aux comités artistiques de chaque service artistique afin d'aider au choix artistiques de l'établissement. Ils sont rémunérés en fonction de chaque comité soit pour une demi-journée, soit pour une journée entière.

RÉPARTITION PAR SEXE

(uniquement pour les CDI, Fonctionnaire et CDD de remplacement)

	Temps Plein	Temps partagé	Total en équivalent temps plein
Femmes	18	3	20,4
Hommes	8		8



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

(uniquement pour les CDI, Fonctionnaire et CDD de remplacement)

		Temps Plein	Temps partagé	Total en équivalent temps plein
Cadres 1	Hommes	1		1
	Femmes			
Cadres 2	Hommes	1		1
	Femmes			
Cadres 3	Hommes	1		1
	Femmes	7		7
Cadres 4	Hommes	2		2
	Femmes	6	2	7,6
Agent de Maîtrise 1	Hommes	2		2
	Femmes	4	1	4,8
Employés 2	Hommes	1		1
	Femmes	1		1
Total		26	3	28,4

STAGIAIRES

4 conventions de stages obligatoires ont été signées en 2006

MOUVEMENT INTERNE ET EXTERNE DES SALARIÉS

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

L'établissement a procédé à une évolution de postes au cours de l'année 2006. Cette évolution s'est, bien entendu, accompagnée d'une évolution du statut, du salaire et d'un nouvel intitulé. Il s'agit de Caroline Bousserieu : après avoir été assistante administrative, au sein de l'administration, elle a rejoint, en réponse à l'annonce interne, l'équipe de Françoise Billot en tant que conseillère technique au sein du service Relais information et conseil le 1^{er} mars 2006.

RECRUTEMENT

Isabelle Roux qui remplaçait Anne de Lamberterie en qualité d'assistante de direction, alors en congé maternité et revenue le 12 janvier 2006, s'est vue confier le poste d'assistante administrative suite au départ de Caroline Bousserieu pour le Relais information et conseil.

Guillaume d'Abbadie, titulaire de nombreux contrats de remplacement ponctuels au sein de l'accueil d'Arcadi, s'est vu proposer suite à la démission de Sandrine Garin, un CDI en qualité de secrétaire.

DÉPARTS ET REMPLACEMENTS

Armandine Siess, en congé sabbatique, a décidé de ne pas reprendre son emploi à l'issue de ce congé. Elle avait été remplacée par Camille Maréchal qui n'a pas souhaité pourvoir le poste en CDI rendu disponible par cette démission.

L'établissement avait convenu de faire évoluer ce poste d'attaché de production, conformément aux évolutions qui ont eu lieu en 2005, en un poste de conseiller technique, dès le retour d'Armandine Siess.

Justin Mainguy a occupé ce poste d'attaché de production en CDD pendant 3 mois (du 2 octobre au 22 décembre 2006) le temps que l'établissement pourvoie ce poste dans sa nouvelle configuration.

Finalement, Lucie Portehaut a été recrutée le 5 décembre 2006 en qualité de conseillère technique au sein du service Cinéville.

Outre les fin de CDD de Camille Maréchal et Justin Mainguy cités ci dessus, Anne Routin et Sonia Blot ont respectivement remplacé Peggy Chazarain et Julie Teyssou en congés maternité jusqu'à leurs retours respectifs les 18 janvier 2006 et 27 mars 2006.

MODULATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés qui n'ont pas pris les jours de récupération acquis au cours de l'année, ont la possibilité de les capitaliser dans le cadre d'un compte épargne temps (CET) dont les modalités d'utilisation sont prévues par l'accord d'entreprise de l'établissement.

Ainsi :

20 comptes sont ouverts (69 % de l'effectif)

39 jours sont venus enrichir ces comptes en 2006

37 jours mis en CET antérieurement acquis ont été utilisés en 2006 (Julien Taïb, en congé sabbatique jusqu'au 30 avril 2007).

La valorisation de ces CET au 31 décembre 2006, charges sociales comprises, s'élève à 44 176 euros

ACCÈS À LA FORMATION

Tous les ans, l'établissement construit, en concertation avec des délégués du personnel, un plan de formation. Ce plan tient compte des besoins repérés par la direction ou par les directeurs de service, lors des entretiens individuels annuels effectués par l'administrateur et à l'occasion des demandes de formation formulées par les salariés par le biais des délégués du personnel. À l'issue de ces réunions le plan de formation est établi en distinguant les formations prises en charge par l'établissement et celles qui font l'objet du Droit individuel de formation (DIF).

Plan de Formation de l'établissement :

19 formations ont été proposées

23 salariés ont bénéficié de ces formations soit : 80 % de l'effectif moyen contre 53 % en 2005.

Ces formations, hormis les bilans de compétences qui font l'objet d'un suivi plus particulier, représentent un volume horaire total de 637 heures.

Droit Individuel de Formation :

9 salariés ont demandé à utiliser les heures cumulées à cet effet.

174 heures ont été utilisées.

520 heures ont été cumulées et pourront être utilisées dans le cadre du plan de formation qui sera établi en 2007.

